Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 6 août 2026

Ventoux : le Tour de France Femmes avec Zwift maintient le cap

Malgré un contexte marqué par un risque incendie particulièrement élevé dans le sud-est de la France, le Tour de France Femmes avec Zwift se déroulera comme prévu, vendredi 7 août, en Vaucluse. Le parcours est intégralement maintenu jusqu'au sommet du Mont Ventoux, tandis que le massif des Dentelles de Montmirail restera fermé ce jour et vendredi 7 août pour prévenir tout départ de feu.

Les images des incendies qui ont frappé ces derniers jours plusieurs départements méditerranéens rappellent combien l'été demeure sous tension. La préfecture de Vaucluse a cependant décidé de maintenir le dispositif présenté en juillet. Ainsi, aucune modification n'a été apportée au parcours, pas davantage qu'aux conditions d'accueil du public.

Vers la Voulte-sur-Rhône

Vendredi, le peloton s'élancera de La Voulte-sur-Rhône avant de traverser l'Ardèche et la Drôme. Les coureuses entreront ensuite en Vaucluse par l'Enclave des Papes, franchiront les cols de Suzette et de la Madeleine avant de s'attaquer au juge de paix de cette septième étape : les 15,7 kilomètres d'ascension du versant sud du Mont Ventoux, dont la pente moyenne atteint 8,8 %.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 6 août 2026

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 6 août 2026

Copyright Facebook Tour de France Femmes avec Zwift

Les Dentelles toujours interdites d'accès
La fermeture du massif des Dentelles de Montmirail les 6 et 7 août ne constitue pas une nouvelle restriction liée à l'actualité. Cette mesure figurait déjà dans le dispositif arrêté par la préfecture et s'inscrit dans l'application de la réglementation sur l'accès aux massifs forestiers en période de risque incendie. Il est surtout question de limiter toute présence susceptible de favoriser un départ de feu dans un environnement particulièrement vulnérable.

Un accès au Ventoux strictement encadré
Les spectateurs pourront assister à l'arrivée au sommet. Pour cela, les véhicules devront rejoindre les parkings des Ermitants, de la Frâche ou du Mont Serein avant 10 heures. Les cyclistes disposeront d'un délai supplémentaire : jusqu'à 12 heures par le versant sud et 13 heures par le versant nord.
Source : Préfecture de Vaucluse
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !